

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 201

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

Mardi 19 Juillet 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent  
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent  
le N°

ABONNEMENTS...  
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

## FAITS DU JOUR

M. Bussièrre, député ministériel de la Corrèze, M. Mascaraud, président du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, viennent d'écrire des lettres très vives à M. Combes et à M. Trouillot, à propos de la révocation de M. Lagrave.

M. Bussièrre interpellera M. Combes, dès la rentrée, sur la révocation de M. Lagrave.

Le conflit entre le Vatican continue à soulever des commentaires passionnés. Des dépêches de Rome annoncent que le Pape ne cédera pas.

Nous publions de nouveaux détails sur la catastrophe de Bazel. Les recherches continuent. On a déjà découvert de nombreux cadavres.

Le bruit a couru de la mort de l'amiral Togo. Cette nouvelle est dénuée de fondement.

## OPINIONS

### AMORCEUR-BEY

Paris, 17 juillet.

Voilà le bey de Tunis rembarqué sur le *Desaix*, et fendant derochef l'indigo méditerranéen pour retourner dans ses états.

Si celui-là, par exemple, ne sait pas qu'il est notre protégé, notre obligé, et que ses états sont surtout les nôtres, ce ne sera pas faute de se l'être entendu dire.

A l'Élysée, au Conseil municipal, au quai d'Orsay, à la revue et peut-être aussi à l'Opéra, cette note un peu déplacée, un peu cruelle pour un hôte aussi aimable et aussi digne d'égards, a été le leit-motiv de ses allocutions officielles.

Il semble même qu'on ait appuyé sur cette chanterelle avec une insistance fort malavisée, étant donné l'objet politique de ce voyage.

Je pense, en effet, qu'il n'a échappé à personne pour quel motif on a fait venir à Paris le bey de Tunis.

Ce n'est pas pour rien qu'on a déployé autour de sa personne une pompe souveraine, qu'on l'a confirmé dans son titre d'Altesse tout en lui répétant : *memento quia pulvis es*.

Le bey de Tunis n'avait aucun besoin personnel de venir à Paris se cuire à l'étuve dans un hôtel meublé, lorsque ses palais beylicaux lui ménageaient plus de fraîcheur. Il n'avait aucune emplette à laquelle son intendant ne pût pourvoir; aucun papier à signer que le Petit Pichon n'eût pu lui présenter à Tunis même.

Si même son interview du *Temps*, qui a été visiblement composée de toutes pièces aux affaires étrangères, était un document nécessaire à la cuisine du Foreign-Office, on pouvait tout aussi bien la composer sans lui, et en lui épargnant la fatigue d'un déplacement d'apparat.

Mais voilà, il fallait frapper l'imagination... du Maroc, donner au sultan de l'endroit un avant-goût, une répétition générale de l'espèce de situation qu'on lui réservait...

Et, pour que cette image d'Épinal fût possible, pour que cette leçon de choses pût être donnée, il fallait que le bey de Tunis vint à Paris; il fallait que les lituanes du protectorat lui fussent chantés sur tous les tons, même sur le mauvais ton...

Le prince de Tunis jouait ici le rôle d'amorceur, d'appelant, comme le canard apprivoisé qu'on met sur les pièces d'eau, pour y attirer, à portée de la mousqueterie des chasseurs, les bandes de canards sauvages.

Le toast de M. Loubet (j'allais, pour la couleur locale, écrire Lou-bey) à son féal Mohamed-el Hadj, peut se traduire exactement par : « A la tienne, mon vieux Abd-el-Aziz ! »

Et l'on peut dire précisément, à cause de cela, qu'en insistant outre mesure sur la vassalité du sultan tunisien, sur sa condition subalterne, qu'on lui faisait trop sentir, on allait à l'encontre même de l'effet à produire sur le confrère du Maroc.

Il fallait du tact, on n'en a pas eu; il y fallait du doigté, on en a manqué; il y fallait, en un mot, ce haut sentiment des convenances nationales qui fait totalement défaut aux gouvernants d'aujourd'hui, lesquels, à l'extérieur comme à l'intérieur, ne savent garder aucune mesure vis-à-vis des préjugés les plus respectables et, en fait de pouvoir civil, nous donnent le spectacle du pouvoir le

plus incivil qui fut jamais infligé aux délicatesses françaises.

Encore qu'elle fût cousue de fil blanc et que la sagacité musulmane ne dût point se laisser duper par cette manière d'amorçage, ce n'était pas, à la veille de travailler le Maroc, une mauvaise idée, que de démontrer avec quelque éclat nos bons procédés à l'égard de ceux qui se sont rangés sous notre protection.

On pouvait même, dans cet ordre de mise en scène, aller beaucoup plus loin et faire beaucoup mieux, pour amadouer le Maghzen.

Il est fort probable que le jeune sultan qui règne à Tanger, et qui y règne si péniblement, doit avoir envie de venir à Paris. Il s'est mis à dos beaucoup de formalistes musulmans, par ses tendances innovatrices très européennes. Il sort en auto, il se laisse même photographier, ce qui est l'abomination de la désolation pour tout bon sectateur du prophète. Il serait donc personnellement très peu réfractaire à une bombe officieuse de quelques jours, qui lui serait ménagée sous la protection du boute-en-train du protocole.

Mais il n'est pas seul et la complexion politique du Maroc est loin d'être celle d'un régime absolu. C'est une oligarchie de palais qui gouverne. C'est un parti qui a, lui aussi, son assiette au beurre, appuyé comme ici sur des confrères religieux, rend ou vend la justice, opère des razzias à main armée sur toute tribu dissidente qui n'est pas de son avis et ne fait point corps avec cet autre bloc qu'on qualifie de Maghzen.

En un mot, le Maroc n'est pas le sultan et le sultan n'est pas le Maroc. De sorte que l'atrayant amorçage qu'on a voulu faire, par l'exemple du bey de Tunis, risque de manquer tout son effet utile, précisément par l'insistance qu'on a mise à parler en maîtres et à considérer comme négligeables les garanties politiques à offrir aux factions influentes.

Ce sont ces factions, bien plus que le sultan, qui décideront notre nous d'un appel à la résistance armée, au fanatisme religieux, au patriotisme même des tribus de Bled-es-Sibba, qui est le pays d'opposition au Maghzen.

Faut-il, d'ailleurs, faire à nouveau remarquer que le traité franco-anglais relatif au Maroc, qui est signé depuis le commencement d'avril, n'a pas encore été soumis à la ratification des Chambres françaises renvoyées jusqu'à fin octobre, et que le gouvernement entreprend dès à présent une action au Maroc sans l'assentiment préalable du Parlement.

Les Chambres anglaises se sont trouvées saisies, quelques semaines après la signature, des accords diplomatiques. Elles ont produit leurs critiques et se sont prononcées. Ici, en République, gouvernement du pays par le pays, régime de contrôle et de discussion et patati et patata, vous savez la complainte, rien encore!

Mais on envoie déjà des contrôleurs français aux douanes marocaines, qui peuvent être exposés à de mauvais traitements, à des coups montés, comme celui du pseudo-brigand Erraissouli, et nous obligent à intervenir par force, avant notre heure, à nous mettre, comme toujours, devant des faits accomplis.

Cela n'est plus l'amorçage malicieux du bey apprivoisé, sur lequel la critique peut encore demeurer souriante, c'est le recommencement des aventures, avec l'irresponsabilité parlementaire aménagée et préméditée.

Qu'on fasse miroiter par anticipation aux yeux du sultan de Fez la joie de se produire à l'Opéra, de passer des revues à Longchamp, de savourer les melons glacés et les divins spooms, honneur des menus d'ambassade, rien de mieux.

C'est un pelotage préparatoire avant partie, qui ne fait de tort à personne, au contraire.

Mais engager subtilement l'action au Maroc, sans l'assentiment des Chambres, sans ratification des traités y relatifs, sans formels arrangements avec l'Espagne, de laquelle on veut faire notre ennemi pour remplacer l'Italie réconciliée, ce n'est plus de l'insinuante politique d'attraction, c'est encore et toujours du coup d'État, du bon plaisir ministériel ou présidentiel, un nouveau fait du prince.

L'annexion du Maroc, sous la forme nominale du protectorat, comme à Tunis, est une affaire à la fois si grave et si tentante, si grosse de difficultés sournoises, susceptibles de soulever simultanément contre nous tout le monde musulman, qu'on ne saurait trop porter son attention sur les moindres faits qui engagent ou pronostiquent l'entreprise.

Le bey de Tunis mandé à Paris et nos

douaniers envoyés au Maroc sont un double indice que l'entreprise commence.

Georges THIÉBAUD.

## Notes Politiques

UN PROTÉGÉ DE M. PELLETAN

Il arrive une fâcheuse mésaventure à un homme célèbre, dont la personnalité sympathique, particulièrement appréciée de M. Camille Pelletan, a fait les frais de plusieurs séances de la Chambre et du Sénat : nous voulons parler du matelot Kermorvan.

Cet excellent marin qui était exceptionnellement bien en cour dans les bureaux de la rue Royale, a eu, par contre, le malheur d'encourir la disgrâce de la Cour d'assises du Var, qui vient de le condamner à cinq ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour, pour vol qualifié au préjudice d'un de ses camarades.

Le pauvre garçon doit n'y rien comprendre et s'écrier, sur la paille humide de son cachot : « Camille ! pourquoi m'as-tu abandonné ? »

L'an dernier, on s'en souvient, ce boute-en-train de Kermorvan, dont la nature joviale était destinée à séduire l'homme d'État qui présidait galement, depuis deux ans, aux destinées de la marine française, avait abandonné son poste pour courir une bordée. Au lieu de lui adresser des félicitations pour cet exploit anacronistique, le préfet maritime de Toulon l'avait déferé à un Conseil de justice, qui avait eu la barbarie de lui infliger deux mois de prison.

M. Camille Pelletan, défenseur des vieilles traditions gauloises, s'empressa de réparer cette erreur judiciaire. A vrai dire, il sortit un peu de la légalité, en annulant le jugement de sa propre autorité et en donnant l'ordre de détruire le dossier.

Il fut interpellé à ce sujet, dans les deux Chambres, et risqua son portefeuille pour l'amour de Kermorvan. Un peu plus tard, il révoqua l'amiral Bienaimé dont l'un des torts graves avait été de manquer de mansuétude à l'égard de ce matelot placé sous la protection spéciale de son ministre. La révocation du préfet maritime qui avait eu l'audace de lui appliquer les règles de la discipline eût dû procurer à Kermorvan quelques instants délicieux.

Et voici que ce protégé de M. Pelletan, ce tombeur d'animaux, est envoyé aux galères ! Evidemment, il a poussé ses gentillesses un peu loin. C'est un enfant gâté qui n'a pas su garder une mesure. Mais l'impénitible bienveillance de M. le ministre de la marine n'induisait-elle pas cet aimable loup de mer à se croire tout permis ? — René RAPPEL.

## INFORMATIONS

Paris, 18 juillet.

**QUI VEUT DU RUBAN ?** — Les socialistes prennent des airs indignés devant les distinctions honorifiques, ces « vestiges de l'ancien régime », ces « hochets de la vanité ». Mais leur réprobation contre les décorations s'arrête lorsqu'il s'agit d'en obtenir pour eux, pour leurs électeurs, ou pour leur famille. Les parents de M. Jaures sont décorés sur toutes les côtes; à la Chambre, certains purs arabes ont des rubans à leur boutonnière et l'on apprend que l'intraitable M. Chauvière, socialiste-révolutionnaire, vient d'obtenir du ministère de l'Intérieur, pour Mme Chauvière, la croix de Légion d'honneur. Que va penser Blanqui ?

**LE COMMANDANT DE L'ÉLYSÉE.** — Le capitaine Brionne, qui succède au colonel Boncheux comme commandant militaire du palais de l'Élysée, a été présenté par ce dernier au président de la République, et a rendu visite également aux secrétaires généraux de la présidence et aux personnes des deux maisons civile et militaire du chef de l'État.

**ACCIDENT A M. LÉPINE.** — M. Lépine, préfet de police, a été ce matin, vers 8 heures, victime d'un accident heureusement sans gravité en faisant sa promenade quotidienne à cheval au bois de Boulogne. Dans une allée étroite sa monture prit peur et s'emballa. M. Lépine ne put maîtriser son cheval. Il voulut alors sauter à terre mais en sautant il se blessa au front et au poignet droit. Le préfet se releva et prit une voiture qui le ramena à son hôtel, après avoir reçu les soins d'un médecin. Il reprit ensuite ses occupations journalières.

**OSÈQUES DU COLONEL DE LÉGLISE.** — Les obsèques du colonel Comte de Léglise ont eu lieu ce matin à dix heures et demie en l'église de Saint-François-Salès.

Le deuil était conduit par le vicomte de Léglise, fils du défunt, son beau-frère et par ses cousins. Suivant la volonté du défunt aucune fleur ni aucune couronne n'avaient été apportées. Le corps a été transporté au cimetière du père Lachaise.

A la levée du corps un bataillon d'infanterie avec musique et drapeau avait rendu les honneurs militaires au défunt.

## LES CHAUDIÈRES DE M. PELLETAN

Le Gaspillage

Paris, 18 juillet.

On vient de faire le calcul du prix de revient des chaudières exécutées pour le compte de la marine sous le ministère de M. Pelletan et on l'a comparé avec les prix payés antérieurement. Il ressort de cette comparaison le suggestif résumé suivant :

Avant M. Pelletan, cinq chaudières d'une force de 20 500 chevaux en 1899 — à un moment où toutes les usines sont surmenées par les travaux de l'Exposition — coûtent ensemble 3 992 400 francs (prix moyen inférieur à 800.000 francs)

Sous M. Pelletan, en 1903, trois chaudières d'une force de 48 000 à 47 500 chevaux coûtent ensemble 3 825 000 francs (prix moyen : 1 275 000 francs — supérieur de 475 000 fr. au prix payé par le prédecesseur de M. Pelletan).

Pour une force de 53 000 chevaux, on dépense autant sous M. Pelletan qu'avant lui pour une force de 102 500 chevaux !

M. Pelletan n'y regarde pas de si près. Il est devenu généreux avec l'argent des contribuables.

## LA RÉVOCATION DE M. LAGRAVE

Les amis de M. Lagrave se défendent.

Trois lettres. — Une interpellation de M. Bussièrre.

Paris, 18 juillet.

La révocation de M. Lagrave a attiré à M. Combes et à M. Trouillot les deux lettres suivantes.

La première est de M. Bussièrre, député de la Corrèze :

Monsieur le président du Conseil, Au cours de la séance du 12 juillet dernier, parlant au nom d'un certain nombre de mes collègues de la majorité, j'ai fait connaître à la Chambre qu'en votant l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches nous entendions mettre fin à l'affaire dite des Chartaux, et qu'aucunes représailles ne seraient exercées contre tel ou tel fonctionnaire.

Non seulement vous n'avez pas protesté contre mes paroles, mais encore vous avez accepté mon vote ainsi que celui d'un grand nombre de mes collègues, — et des plus qualifiés — qui vous ont entendu personnellement le même langage.

Trois jours sont à peine écoulés depuis la séparation des Chambres et sans motif, sans fait nouveau, le gouvernement vient de décider la révocation de M. Michel Lagrave, commissaire général du gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis.

C'est là un acte que nous ne pouvons laisser passer sans protestation et dont nous avons droit à vous demandant. Nous ne saurions admettre, nous, représentants républicains, qu'un haut fonctionnaire, délégué de secret professionnel, appelé à déposer librement sous la foi du serment devant une commission parlementaire, puisse être inquisiteur des consciences en raison de son témoignage. Si pareil état de choses était accepté par le parlement tout serait à craindre pour l'indépendance et la sincérité des fonctionnaires de nos tribunaux ou les commissions d'enquête parlementaires.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous informer que, dès la rentrée des Chambres, j'aurai l'honneur de déposer devant vous la proposition de M. Michel Lagrave de ses fonctions de commissaire général de la France à l'Exposition de Saint-Louis.

Veuillez agréer, M. le président du Conseil, l'assurance de ma haute considération.

Bussièrre,  
Député de la Corrèze.

La seconde lettre émane de M. Mascaraud, le célèbre président du comité républicain du commerce et de l'industrie. Elle est adressée à M. Trouillot.

A M. Georges Trouillot, ministre du Commerce et de l'Industrie, nous tenons à protester hautement contre l'acte regrettable que vient d'accomplir le gouvernement, en relevant M. Michel Lagrave de ses fonctions de commissaire général de la France à l'Exposition de Saint-Louis.

Il nous est impossible, comme industriels, d'accepter cette révocation qui nous lèse profondément dans nos intérêts et dans la confiance absolue que nous avons inspiré personnellement M. Michel Lagrave que plus de 2 000 d'entre nous se sont décidés à prendre part à l'Exposition de Saint-Louis. Très au courant des questions qui intéressent notre commerce et notre industrie aux États-Unis, M. Michel Lagrave avait représenté d'une manière particulièrement remarquable la France à Saint-Louis, et il convient à notre avis de le laisser terminer cette œuvre.

Il nous est impossible, d'autre part, comme républicains, d'accepter l'acte par lequel le gouvernement vient de frapper l'un des meilleurs serviteurs de la République, homme infatigable qui aurait cru ne pas remplir complètement son devoir de fonctionnaire républicain si, malgré le labeur exécuté de l'organisation d'une grande exposition, il n'avait consacré encore du temps et des forces à la défense des institutions républicaines.

Le gouvernement avait le devoir de ne pas oublier ses services avant de prendre une pareille décision.

Quant à nous, Monsieur le ministre, nous tenons à vous dire que fidèles à nos convictions et à nos amitiés, nous conserverons à M. Michel Lagrave notre entière confiance et notre profonde sympathie.

Agreez, Monsieur le ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité républicain du commerce et de l'industrie :

Le Président,  
Alfred MASCARAUD.

## UNE AUTRE PROTESTATION

M. Emile Dupont, manufacturier, président de la section française à l'Exposition de Saint-Louis, conseiller général républicain de l'Oise, adresse à M. Combes une lettre dans laquelle, au nom de 7 500 exposants français qui ont envoyé leurs produits à Saint-Louis, il proteste énergiquement contre la mesure inexplicable que vient de prendre le gouvernement en relevant M. Michel Lagrave de ses fonctions de commissaire général.

M. Emile Dupont regrette que M. Combes n'ait pas cru devoir l'entendre malgré le désir qui lui avait été transmis par des députés de la majorité républicaine. Il termine en faisant un grand éloge des services rendus à l'Exposition de Saint-Louis par M. Michel Lagrave et en regrettant que des motifs personnels aient été mis par le gouvernement au-dessus des intérêts considérables actuellement engagés par les Français à l'Exposition de Saint-Louis.

## L'ALLEMAGNE ET LE SAINT-SIÈGE

Berlin, 18 juillet.

Un ancien diplomate, attaché autrefois au service de la Véltheimstrasse, vient de faire dans un *brochur* très signé, une révélation bien sensationnelle.

En 1895, peu de temps après l'avènement de M. de Hohenlohe aux fonctions de chancelier, l'Allemagne, après avoir exercé une forte pression sur le cabinet de Rome, obtint de l'Italie la promesse formelle d'abandonner au Saint-Siège un

morceau de territoire italien où le Pape devait s'installer comme souverain. L'engagement fut pris par une convention spéciale qui est toujours en vigueur.

Le cardinal Rampolla, alors sous-secrétaire d'État du Vatican, avait refusé d'accepter cette combinaison, mais elle aurait bien été reprise et accueillie par le pontificat actuel.

## AUX PAYS ANNEXÉS

L'Alsace et le 14 Juillet

Voici le simple et émouvant récit que fait un annexé de l'exode des Alsaciens, le 14 juillet, venant en France, saluer la patrie toujours aimée.

C'est d'abord le départ de Mulhouse pour aller assister à la revue à Belfort :

La gare de Mulhouse est envahie par une foule grouillante qui assiège les guichets on l'on distribue les billets.

Les voilà, les braves Alsaciens, avec leur forte stature, leurs cheveux blonds, leurs yeux bleu clair, au sourire doux et enfantin presque, avec leur bruyante et primesautière gaieté. Les voilà aussi, les Alsaciens, plus calmes, plus réservés, avec leur invariable chapeau à brides, et leur grand panier à une seule anse.

Tout ce monde-là s'entasse dans les trains d'une longueur interminable qu'il a bien fallu, bon gré mal gré, former sur le quai. Et il va en monter encore, à Brunstatt, à Zillisheim, à Illfurth, à Tahlheim, à Altkirch, à Dammern, à Jottelsheim, à toutes ces petites villes, à tous ces villages qui se trouvent dans le département de Mulhouse-Vieux, que les Allemands, je ne sais trop pourquoi, ont baptisé *Alt-Munsterl*. C'est là la dernière station allemande. Les employés de l'Est prennent possession du convoi.

A partir de ce moment, tout le monde s'est levé et s'est massé contre les fenêtres, dans le convoi, tout le monde sans exception, et même un monsieur et deux dames très distinguées, qui sont dans mon compartiment, des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

Le train s'éloigne de Mulhouse-Vieux et traverse bientôt le ruisseau de la Savoureuse, qui sert de frontière. Nous sommes en France. Les dernières maisons de Petit-Croix, première station française, sont construites sur le bord même du petit cours d'eau. Les fenêtres sont pavées et au-dessus de la ligne d'égales flote un grand drapeau tricolore.

Je regarde autour de moi. Une parole n'est prononcée. Mais les yeux sont pleins de larmes, pendant que les vagues s'éloignent. Encore que quelques-uns des Allemands, qui sont venus ici, par curiosité, qui se sentent reconnus, et qui sont un peu gênés.

doute, le policier et le boîtier sont de vieux ennemis, et peut-être, ce dernier, les années précédentes, à la suite de libérations un peu copieuses, s'est-il laissé aller à quelques manifestations intempestives, car le policier se penche vers lui et lui dit, entre ses dents, de manière à être entendu de lui seul, — et de moi :

— Crie donc un peu : « Vive la France ! »

Le boîtier a un mouvement violent, aussitôt réprimé. Sa femme l'entraîne en lui mettant la main devant la bouche.

Pas de cris séducteurs. On siffle on fredonne : « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine », on se sépare en se serrant la main, et en se disant :

— Quand même !

A 11 heures, devant l'hôtel des Postes des journaux, on se met à faire du tapage, les agents de police n'ont pas approché d'eux, car, renseignements pris, ce sont des officiers allemands qui sont allés, en civils, assister à la revue de Belfort, et qui témoignent une bruyante reconnaissance au vin de France.

## LA FRANCE & LE VATICAN

Les articles organiques. — Opinion d'un député catholique. — Dijon et Laval.

Le Pape ne veut pas céder.

Paris, 18 juillet.

### LES ARTICLES ORGANIQUES

M. Combes appuie son ultimatum au Vatican sur les deux premiers articles organiques ajoutés par Napoléon au Concordat et qui ont été supprimés par le Concordat de 1801. Voici ces deux articles :

Article premier. — Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandât, provision, signature savant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés ni autrement mis à exécution sans l'approbation du gouvernement français.

Article 2. — Aucun individu se disant nonce, légat, vicarier ou commissaire apostolique, ou se prévalant de toute autre dénomination, ne pourra, sans la même autorisation, exercer sur le sol français ni ailleurs aucune fonction relative aux affaires de l'Église gallicane.

Il est certain que Mgr Gay ne se rendra pas à Rome le 20 juillet. Que fera alors le Vatican ?

### DÉCLARATIONS D'UN DÉPUTÉ

Le *Figaro* a demandé à un député catholique, très au courant des choses de Rome, quelques éclaircissements sur le conflit actuel.

Le député dont il s'agit soutient deux choses : 1° que le cas de Mgr Le Nordet, évêque de Dijon, ne doit pas, ne peut pas être assimilé à celui de Mgr Gay, évêque de Laval ; 2° que l'histoire des quatre lettres est tellement enjolivée, dénaturée, qu'elle est plus loin de la vérité que du mensonge.

La première lettre par ordre de date, ajoute-t-il, est celle du cardinal Vanutelli à Mgr Gay. Elle contient les conseils les plus sages et les plus raisonnables, dans le but d'éviter un gros scandale.

À propos de cette lettre, tranchons tout de suite un point de droit. Les articles organiques et non le Concordat, sont visés, que les écrits officiels de la cour de Rome, bulles, brefs, rescrits, etc., et jamais aucun gouvernement n'a émis la prétention d'empêcher le Saint-Siège de donner ou de faire donner aux évêques ou aux prêtres, les conseils officiels qu'il croit utiles au bien de l'Église. Telle est la doctrine admise par Mgr Gay lui-même, qui n'a pas toujours sollicité l'intervention du gouvernement français pour entrer en relations avec Rome.

La seconde lettre à l'évêque de Laval émane du cardinal Merry del Val, secrétaire d'État. Elle n'a rien de tout le caractère paternel de celle du cardinal Vanutelli. C'est une sommation à l'évêque d'avoir à se présenter, le 20 juillet

LA VIE LYONNAISE

CADEAU-PRIME A NOS LECTEURS

Tous les lecteurs du Rappel Républicain qui se présenteront Mercredi prochain 20 Juillet, à nos bureaux, 4, rue Stella, recevront un paquet contenant : 1° Une boîte de Cacao Van-Houten. 2° Un Album de dessin et de peinture pour enfants.

Le Concours National de Tir

DERNIERE JOURNEE Les Adieux Oh! rassurez-vous! Ces adieux n'avaient rien de bien déchirant. Car les Tireurs se retrouvent partout, sont chez eux partout. C'est ainsi qu'ils ont su réaliser la paix internationale.

Drame Effroyable

Un drame effroyable s'est déroulé place du Marché-du-Vendredi, à Anvers. Au numéro 4, dans un cabaret, demeurent les époux Doms. Le mari a quatre enfants d'un premier lit et, de son côté, la femme, Joseph Vermetten, dont elle a eu huit enfants.

LES DISPARUS

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

LES PERTES

D'autre part, un nombre considérable de maisons d'habitation ont été entièrement balayées. Les principaux sinistrés sont : MM. Fraissard, maire (maison, atelier), M. Machet,

RECLAMER PARTOUT LE "RAPPEL REPUBLICAIN"

La chaleur très vive a occasionné encore quelques accidents. Ce matin, à 8 heures, en face de la gare Saint-Lazare, un homme âgé de 45 ans environ est mort subitement de congestion.

LES RESULTATS

M. Duffier proclame alors les résultats du tir. Maitres tireurs, 300 mètres. — Albert Weisstein, de Zurich; Richard Tschudi, de Courmoulin. Maitres tireurs, 200 mètres (rapport). — Naudin, de Mâcon.

LA CHALEUR A PARIS

Paris, 18 juillet. La chaleur très vive a occasionné encore quelques accidents. Ce matin, à 8 heures, en face de la gare Saint-Lazare, un homme âgé de 45 ans environ est mort subitement de congestion.

LA SITUATION

Le rapport du général Sakharoff, qu'on lira plus loin, permet de constater un temps d'arrêt dans les mouvements des armées japonaises en Mandchourie. Au nord de Kai-Ping, il se produisent toujours quelques escarmouches d'avant-poste sans aucune importance, mais les Japonais n'avançant pas. Niu-Tchouang, dont on pouvait croire l'occupation très prochaine, n'est pas encore très menacé. La colonne envoyée dans cette direction ne fait pas les progrès sensibles.

LA CHALEUR A PARIS

Paris, 18 juillet. La chaleur très vive a occasionné encore quelques accidents. Ce matin, à 8 heures, en face de la gare Saint-Lazare, un homme âgé de 45 ans environ est mort subitement de congestion.

LES RESULTATS

M. Duffier proclame alors les résultats du tir. Maitres tireurs, 300 mètres. — Albert Weisstein, de Zurich; Richard Tschudi, de Courmoulin. Maitres tireurs, 200 mètres (rapport). — Naudin, de Mâcon.

LA CHALEUR A PARIS

Paris, 18 juillet. La chaleur très vive a occasionné encore quelques accidents. Ce matin, à 8 heures, en face de la gare Saint-Lazare, un homme âgé de 45 ans environ est mort subitement de congestion.

LES RESULTATS

M. Duffier proclame alors les résultats du tir. Maitres tireurs, 300 mètres. — Albert Weisstein, de Zurich; Richard Tschudi, de Courmoulin. Maitres tireurs, 200 mètres (rapport). — Naudin, de Mâcon.

LA CHALEUR A PARIS

Paris, 18 juillet. La chaleur très vive a occasionné encore quelques accidents. Ce matin, à 8 heures, en face de la gare Saint-Lazare, un homme âgé de 45 ans environ est mort subitement de congestion.

LES RESULTATS

M. Duffier proclame alors les résultats du tir. Maitres tireurs, 300 mètres. — Albert Weisstein, de Zurich; Richard Tschudi, de Courmoulin. Maitres tireurs, 200 mètres (rapport). — Naudin, de Mâcon.

LA CHALEUR A PARIS

Paris, 18 juillet. La chaleur très vive a occasionné encore quelques accidents. Ce matin, à 8 heures, en face de la gare Saint-Lazare, un homme âgé de 45 ans environ est mort subitement de congestion.

avec fracas par le couloir des Moulins qui le dominent ont entraîné sur leur parcours une quantité d'arbres séculaires, violemment arrachés et qui ont formé barrage contre les ponts. Ceux-ci n'ont pas tardé à céder, laissant l'inondation envahir le village.

Des milliers de mètres cubes de grosses roches et de vase ont alors englouti une partie de la commune. En outre des maisons totalement détruites, beaucoup sont gravement endommagées ou envasées jusqu'au premier étage. La route départementale a été enlevée, ainsi que le pont.

LES SECOURS

Dès le début du sinistre les secours ne purent être rapidement organisés : l'affolement, la nuit sombre, le bruit sourd de la trombe, tout empêchait le dévouement des sauveteurs accourus de s'exercer de façon utile.

Cependant, le maire de Bozel, un brave travailleur dont le torrent a détruit en quelques minutes le fruit de quinze ans d'un dur labeur, présida courageusement aux premiers secours.

A une heure du matin sont arrivés aux lieux le sous-préfet de Moutiers, le procureur de la République, puis presque en même temps une compagnie du 158<sup>e</sup> d'infanterie de Moutiers sous le commandement des capitaines Benoit et Maugement.

Enfin, de toutes parts, de tous les villages environnants, les braves montagnards, les pompiers de Saint-Bon, de Brides-les-Bains, de la Perrière, de Villars, des Aloues, etc., accoururent sur les lieux du sinistre et apportèrent aux malheureuses victimes les secours de leur bonne volonté et de leur dévouement.

Douze morts ont été retrouvés, mais qui sait combien ont été blessés et combien que l'on ignore ont dû disparaître enlissés sous la vase.

Une souscription publique a été ouverte immédiatement par les soins des curés de Bozel et de Brides et par ceux de M. le comte Greyffier de Bellecombès, maire de Brides.

Plusieurs sommes importantes ont déjà été versées par des gens généreux et surtout par les baigneurs de Brides, nombreux en ce moment dans cette station balnéaire.

Il faut louer cette belle initiative, mais qui pourra-t-elle faire pour sécher les larmes de désespoir et les douleurs intimes ?

NOUVEAUX DÉTAILS

Les recherches et le déblaiement continuant avec entrain remarquable. Aujourd'hui à midi le lieutenant Perroud a dû rallier à la hâte les soldats et les travailleurs, car le torrent a subitement grossi de nouveau, il sortait de son lit, ravageant tout sur son passage. Trois ponts ont été détruits, vingt maisons renversées. Des rues ont été complètement obstruées par la vase, les troncs d'arbres et les rochers. Un mètre de boue recouvre le sol.

Dans la journée de samedi, un soleil tropical dardait ses rayons dans toute la vallée du Doron de Bozel. On comptait près de quarante degrés à l'ombre et plus de cinquante au soleil.

La température était de plus d'une lourdeur invraisemblable et il n'y avait pas la moindre brise. Tout faisait pressentir enfin un orage formidable.

En effet, vers quatre heures de l'après-midi, des nuages d'ombre se sont amassés au fond de la vallée, au-dessus des glaciers et des cimes neigeuses du massif de la Vanoise en même temps que d'au. et apparurent du côté de Champagne et au sommet du Mont-Jovet.

Les habitants du bourg de Bozel attendaient avec impatience qu'une pluie bienfaisante vint enfin les rafraîchir. Et voilà qu'au lieu de cela, c'est une trombe d'eau formidable qui tombe sur le Mont-Jovet, puis sur le village.

Puis, peu de temps après, voilà que le bourg tout entier ruisselait, sous la pluie est en vahé avec une rapidité vertigineuse par le Borieu qui dévale avec un bruit formidable de la montagne voisine, entraînant tout sur son passage et charriant toutes sortes de matériaux : boue, pierres, arbres, maisons, etc.

L'AFFOLEMENT

On juge de l'affolement des pauvres habitants de Bozel. Les habitations se lézardaient et craquaient avec des bruits sinistres sous la poussée irrésistible du fleau. Et dehors c'était la nuit affreusement noire, illuminée seulement d'éclairs lugubres ; c'était l'incertitude, c'était le danger peut-être de périr irrémédiablement emporté comme un fétu de paille par le torrent dévastateur.

Et dans des périodes d'accalmies, on entend des vagissements d'enfants, des cris d'effroi, des clameurs déchirantes de mères désespérées à qui le cyclone impitoyable arrache ce qu'elles ont de plus cher au monde : leurs chers petits ! En somme, cette nuit de mort et d'angoisse fut effroyable pour tous ces malheureux.

LE DÉSASTRE

A quatre heures du matin le soleil se lève radieux et éclaire cette désolation. C'est alors que l'on peut juger de l'étendue du désastre.

Le comble du bourg de Bozel n'était plus qu'un amas de ruines informes, dans un fleuve de boue. Le bourg présente un lamentable spectacle. Les eaux descendant

LES DISPARUS

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

Les étrangers arrivés de toutes parts et en particulier de Brides-les-Bains, de Salins et de Moutiers.

L'émotion est toujours intense, car tout danger n'est pas écarté et la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains reste toujours péniblement gravée dans toutes les mémoires.

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

Les étrangers arrivés de toutes parts et en particulier de Brides-les-Bains, de Salins et de Moutiers.

L'émotion est toujours intense, car tout danger n'est pas écarté et la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains reste toujours péniblement gravée dans toutes les mémoires.

LES DISPARUS

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

L'envoyé spécial du Chicago Daily News, actuellement à Antoung, télégraphie, par Tché-Fou, que le bruit court avec persistance que l'amiral Togo serait mort. Le correspondant ajoute que le choléra sévit dans cette région et que les Japonais font incinérer les cadavres des victimes.

EN PRÉVISION DE L'ATTAQUE

Washington, 18 juillet. Selon des informations de source officielle, il ne faut pas s'attendre de quelques jours à une attaque de Port Arthur. Le maréchal Oyama, que l'on croit avoir débarqué à Dallyn, en même temps que deux divisions, formant un effectif d'environ 30.000 hommes, commanda personnellement l'assaut de la forteresse.

L'armée qui donnera l'assaut sera forte de 80.000 hommes ; simultanément, le général Kuroki marchera sur Liao Yang, son aile droite enveloppant la gauche de Kouroupakine.

LE CAS DU COLONEL AUDÉOUD

Berne, 18 juillet. Le département militaire fédéral dit dans un communiqué que le colonel Audéoud a affirmé, au cours de son audience, qu'il n'avait jamais rien dit d'offensant contre l'armée russe ; il est possible qu'il s'agisse de propos dénaturés ou mal compris.

Il faut donc attendre des renseignements demandés en Russie pour savoir la vérité.

La Catastrophe de Bozel

Nouveaux détails. — Comment se produisit la catastrophe. — Les victimes. — Les disparus. — L'étendue du désastre.

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

LA CATASTROPHE

Bozel, 18 juillet. Voici de nouveaux détails sur l'horrible catastrophe qui a semé la mort dans le bourg de Bozel, et qui a fait de ce coin charmant de la Tarentaise un pays affreusement dévasté par le cyclone et le torrent ravageurs dont nous parlions hier.

C'est bien, comme nous le disions, le torrent, le Borieu, affluent du Doron de Bozel et qui descend du Mont-Jovet, qui a accompli en quelques instants cette œuvre de destruction et de mort.

Une trombe d'eau tombée du Mont-Jovet a subitement grossi le torrent dans des proportions jusque-là inconnues, et une énorme masse liquide, emportant les pierres, entraînant les terres, est sortie du lit, ravageant tout sur son passage. Trois ponts ont été détruits, vingt maisons renversées. Des rues ont été complètement obstruées par la vase, les troncs d'arbres et les rochers. Un mètre de boue recouvre le sol.

Dans la journée de samedi, un soleil tropical dardait ses rayons dans toute la vallée du Doron de Bozel. On comptait près de quarante degrés à l'ombre et plus de cinquante au soleil.

La température était de plus d'une lourdeur invraisemblable et il n'y avait pas la moindre brise. Tout faisait pressentir enfin un orage formidable.

En effet, vers quatre heures de l'après-midi, des nuages d'ombre se sont amassés au fond de la vallée, au-dessus des glaciers et des cimes neigeuses du massif de la Vanoise en même temps que d'au. et apparurent du côté de Champagne et au sommet du Mont-Jovet.

Les habitants du bourg de Bozel attendaient avec impatience qu'une pluie bienfaisante vint enfin les rafraîchir. Et voilà qu'au lieu de cela, c'est une trombe d'eau formidable qui tombe sur le Mont-Jovet, puis sur le village.

Puis, peu de temps après, voilà que le bourg tout entier ruisselait, sous la pluie est en vahé avec une rapidité vertigineuse par le Borieu qui dévale avec un bruit formidable de la montagne voisine, entraînant tout sur son passage et charriant toutes sortes de matériaux : boue, pierres, arbres, maisons, etc.

L'AFFOLEMENT

On juge de l'affolement des pauvres habitants de Bozel. Les habitations se lézardaient et craquaient avec des bruits sinistres sous la poussée irrésistible du fleau. Et dehors c'était la nuit affreusement noire, illuminée seulement d'éclairs lugubres ; c'était l'incertitude, c'était le danger peut-être de périr irrémédiablement emporté comme un fétu de paille par le torrent dévastateur.

Et dans des périodes d'accalmies, on entend des vagissements d'enfants, des cris d'effroi, des clameurs déchirantes de mères désespérées à qui le cyclone impitoyable arrache ce qu'elles ont de plus cher au monde : leurs chers petits ! En somme, cette nuit de mort et d'angoisse fut effroyable pour tous ces malheureux.

LE DÉSASTRE

A quatre heures du matin le soleil se lève radieux et éclaire cette désolation. C'est alors que l'on peut juger de l'étendue du désastre.

Le comble du bourg de Bozel n'était plus qu'un amas de ruines informes, dans un fleuve de boue. Le bourg présente un lamentable spectacle. Les eaux descendant

LES DISPARUS

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

Les étrangers arrivés de toutes parts et en particulier de Brides-les-Bains, de Salins et de Moutiers.

L'émotion est toujours intense, car tout danger n'est pas écarté et la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains reste toujours péniblement gravée dans toutes les mémoires.

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

Les étrangers arrivés de toutes parts et en particulier de Brides-les-Bains, de Salins et de Moutiers.

L'émotion est toujours intense, car tout danger n'est pas écarté et la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains reste toujours péniblement gravée dans toutes les mémoires.

LES DISPARUS

On compte une douzaine de personnes disparues, dont voici les noms : Mme Joséphine Perret, boulangère, 35 ans ; son fils René, 2 ans ; sa fille, Delphine, 3 ans ; sa bonne, Augustine Favre, 17 ans, fille unique de Marie Durandard.

On mande de Rome au Temps :

On confirme dans le haut clergé qu'on ne pense pas que le Pape s'incline devant l'ultimatum éventuel du gouvernement français et qu'il excommuniât les deux prélats français qui se refusent d'obéir. Le nonce n'attendrait pas ses passeports pour rentrer à Rome.

LES PIÈCES DES DOSSIERS

Paris, 18 juillet. Le Temps indique ainsi les pièces qui composent les dossiers relatifs aux affaires ecclésiastiques et sur lesquels le conseil des ministres a été appelé, samedi, à délibérer.

Le dossier de l'affaire comprend trois pièces : A. Lettre du cardinal Vannutelli, préfet de la congrégation du concile, à Mgr Geay, évêque de Laval, en date du 5 mai 1904 ; c'est celle où l'évêque était avisé par le cardinal que vu l'état de trouble du diocèse et dans l'intérêt de l'Église, il eût à donner sa démission.

B. Lettre du cardinal Merry del Val, secrétaire d'État, postérieure de trois semaines à la première. Cette lettre ne fait que reproduire la précédente. Elle est une répétition sous une signature différente.

C. Lettre du cardinal Merry del Val renouvelant avec insistance et sous forme de convocation à la date fixée les deux lettres antérieures.

D. Lettre de l'évêque de Laval se rendant à Rome pour y comparaitre, le 22 juillet, devant le Saint-Office ; faute à lui de se rendre à cet appel. Mgr Geay devra cesser d'exercer sa juridiction épiscopale.

Le dossier de Dijon contient deux lettres d'un caractère différent, la dernière toute récente.

A. Lettre de S. Ex. Mgr Benito Lorenzelli, nonce apostolique. Cette lettre date du début de 1904 ; elle est écrite au lendemain de la révolte des séminaristes de Dijon contre l'évêque.

B. Lettre de l'évêque de Dijon était d'ailleurs dès ce moment résolu, et cette résolution était connue, à remettre à 1905 toutes les ordinations.

C. Lettre du cardinal Merry del Val, secrétaire d'État, en date du 10 juillet dernier. Cette lettre, qui a une toute autre physionomie que la précédente, invite Mgr Le Nordet à se rendre à Rome dans le délai de quinze jours, c'est-à-dire l'éducation faite du temps de la transmission, avant le 27 juillet, faute à lui de ne pas se trouver à Rome à cette date, l'évêque de Dijon devra cesser sa juridiction épiscopale.

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION

Le rapport du général Sakharoff, qu'on lira plus loin, permet de constater un temps d'arrêt dans les mouvements des armées japonaises en Mandchourie. Au nord de Kai-Ping, il se produisent toujours quelques escarmouches d'avant-poste sans aucune importance, mais les Japonais n'avançant pas. Niu-Tchouang, dont on pouvait croire l'occupation très prochaine, n'est pas encore très menacé. La colonne envoyée dans cette direction ne fait pas les progrès sensibles.

A l'est de Ta-Chi-Kiao, l'armée du général Nodzu a ralenti sa marche. Elle occupe tous les défils des montagnes et l'y fortifie.

Comme l'armée du général Oku est également en train de se fortifier au nord de Kaiping, il est permis de se demander si les Japonais n'envisagent pas, dès à présent, l'obligation dans laquelle ils vont se trouver de passer de l'offensive à la défensive.

Quant au général Kuroki, il fait reculer son aile droite sous la pression des Russes qui poussent une pointe offensive vers Feng Hoang-Cheng.

On ne s'explique pas très bien cette nouvelle période d'inactivité des diverses armées japonaises, alors qu'on pouvait supposer au contraire que l'occupation de Kai-Ping n'était que le prélude d'une offensive vigoureuse et immédiate non seulement contre Ta-Chi-Kiao et Hailoheng mais encore contre Liao-Yang.

L'AFFAIRE DE MOTIEN-LING

Tokio, 18 juillet. Le général Kuroki rapporte que deux divisions russes ont attaqué désespérément Motien-Ling, hier, à l'aube. Elles ont été repoussées. Les pertes ne sont pas indiquées.

Un contre-torpilleur japonais a capturé une jonque portant à Tché-Fou le courrier de Port-Arthur. On a trouvé des lettres donnant des informations importantes sur la situation militaire et navale de Port-Arthur.

L'AFFAIRE D'HAI-TCHJOU

Saint-Petersbourg, 18 juillet. Le général Sakharoff rectifie le rapport du général Oku tendant à représenter l'affaire d'Hai-Tchjou, le 9 juillet, comme une victoire japonaise.

BRUIT DE LA MORT DE L'AMIRAL TOGO

Londres, 18 juillet. Quelques journaux de ce matin publient le télégramme suivant, daté de Chicago, 17 juillet :

MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAT

PREMIERE PARTIE

COMME UNE ÉPAVE

... Et qu'au chevet d'une malade, n'est-ce que pas, on a bien vite fait connaissance avec elle ?

— Oui, mon grand, ça me rend heureux de le voir bon pour ceux qui sont accablés.

— Par l'abominable argent, n'est-ce pas ?

— Mais non... mais non ! Il n'est pas si méchant que tu dis, l'argent... Il faut bien l'employer, voilà tout.

... Ah ! mon Claude, faisait-elle en joignant les mains, tu aurais des millions et des millions, je sais bien que ton cœur ne changerait pas...

— Et toi, tu me conduiras vers elle... Tu es un amour de mère... Et puis dans le fond, je suis sûr que ça te fait aussi plaisir, à toi, d'en être... de mon sauvetage.

— Oui, mon Claude, ça me rend heureux de le voir bon pour ceux qui sont accablés.

— Par l'abominable argent, n'est-ce pas ?

— Mais non... mais non ! Il n'est pas si méchant que tu dis, l'argent... Il faut bien l'employer, voilà tout.

... Ah ! mon Claude, faisait-elle en joignant les mains, tu aurais des millions et des millions, je sais bien que ton cœur ne changerait pas...

— On ne sait pas... on ne peut pas savoir... Mais comme, Dieu merci, la tentation ne souffrira jamais.

— Tant pis, déclara Rosalie... tant pis. — Laissez-moi vite, toutes les deux, m'occuper de ce qui nous fera gagner le pain quotidien.

... Le pain, avec un peu de beurre dessus, ajoutait-elle en riant...

Et, sur la table de la salle à manger, maintenant débarrassée du couvert que Rosalie venait d'enlever, — sur la table, où la suspension, avec son capuchon d'opale faisait un cercle de vive lumière, Claude étala ses livres et ses cahiers... pendant que madame Lecoutellier, le sourire aux lèvres et la joie au cœur, regardait son grand, — tout en remuant entre ses doigts son éternel tricot.

XII

Un Sauvetage

— Eh bien, maman, qu'en dis-tu ? — Elle est charmante... pauvre petite femme... Et si jolie avec son bonnet blanc... et si attendrissante avec ce '36 qui semble lui rendre la vie des qu'il apparaît.

— Et si résignée, maintenant... si brave... après qu'il lui a apporté cet autre baume souverain : l'espoir !

C'est le lendemain que Claude Lecoutellier et sa mère causaient ainsi. La visite projetée de la veille avait eu lieu.

Bien vite, bien aisément, avec sa bonhomie fêlée, madame Lecoutellier avait apprivoisé ce pauvre petit oiseau étranger, blotti dans le lit de fer qui ressemblait aussi un peu à une cage.

Et alors... dans cette rue d'hôpital... à ce chevet où la mère de Claude s'était à son tour installée... on avait tenu parole... on avait causé... bavardé... d'abord, du petit bébé... et puis on avait abordé la question importante :

— Pourquoi n'essayeriez-vous pas d'enseigner ces langues que vous parlez si parfaitement ?

D'abord très éfarouchée par cette idée qu'elle savait capable d'apprendre à sa fille ce qu'elle connaissait si bien, — Manuela avait bientôt accepté avec une ardente reconnaissance les offres de servit-

ces de cette amie inattendue qui lui disait :

— Maintenant que je vous ai vue... que je vous connais... je vais travailler pour vous, mon enfant... Et je ne vous dis pas adieu, mais au revoir...

Et c'est en sortant de l'hôtel-Dieu que, séance tenante, madame Lecoutellier était allée tout droit à Neuilly à la porte de l'Institution Richault-Darbois.

... Un des pensionnats les mieux tenus de ce temps-là... et dont la réputation, d'ailleurs ne s'est pas amoindrie sous la direction actuelle qui le maintient au premier rang des maisons d'éducation pour jeunes filles.

Madame Richault-Darbois, élève distinguée de la Légion d'honneur, mariée très jeune à cet infortuné colonel Richault-Darbois, tué si malheureusement en Afrique, — très intelligente, très encouragée, très aidée, avait fondé cette maison avec des capitaux amis, donnés plutôt que prêtés.

En quelques années, l'Institution Richault-Darbois avait pris une extension incroyablement...

... Et il avait là plus de deux cents jeunes filles appartenant, sans aucune exception, à la haute société parisienne.

Cette dame Richault-Darbois était du Jura, un peu parente des Lecoutellier. Lorsque la mère de Claude était venue se fixer à Paris, elle avait fait une visite à sa cousine.

Celle-ci avait rendu la visite... fut-ce que pour voir — à domicile — ce qu'était devenue, après la mort du chef de la famille, la maison Lecoutellier.

Elle était trop fine mouche pour ne pas s'apercevoir tout de suite que dans le petit pavillon de la rue de la Tour, il y avait une modeste, mais confortable albanie, — et elle avait conclu :

— On peut se voir avec eux.

Mais c'est en apprenant (et elle était, par ses relations universitaires, bien placée pour les connaître), c'est en apprenant les retentissantes succès de Claude... c'est en entendant les opinions émises sur son brillant avenir... c'est alors que le sentiment de la famille était tout à fait venu à Madame Richault-Darbois.

Et maintenant on cousinait avec une cordialité... avec un empressément qui faisaient rire la maman Lecoutellier, mais qui lui faisaient diplomatiquement conclure :

— Elle connaît Dieu et Diable... Elle est intrigante comme une fouine... Elle dit du bien de toi par ce qu'elle y trouve son profit... Mais ce n'est pas plus perdu pour toi que pour elle... Je serais d'anc bien bête de ne pas aller la voir de temps en temps.

Dernière Heure

CAUSERIE DE LA SEMAINE LA PEAU L'ESTOMAC Application de la Cure de Raisins

Grâce aux travaux de Pasteur, la médecine s'enrichit chaque jour de quelque découverte nouvelle. Voici qu'un savant, M. Georges Jacquemin, adonné depuis 1888 à l'étude des ferments et des levures, a découvert les curieuses propriétés du ferment pur de raisins et rendu pratique le tout moment de l'année la précieuse cure de raisins. Son rapport, présenté le 18 novembre 1902 à l'Académie de médecine, a excité l'intérêt du monde médical tout entier, et de toutes parts, des expériences probantes lui ont valu des rapports enthousiastes de médecins.

La Guerre Russo-Japonaise

Tche-Fou, 18 juillet. — On a aucune nouvelle de Port-Arthur. On croit de plus en plus que l'assaut final aura lieu cette semaine. Les journalistes arrivent à Tche-Fou de divers ports chinois et japonais afin d'entrer à Port-Arthur après la prise de la place. Le vapeur Hipsang de l'Indo-chino navigation Company aurait heurté une mine; ce bruit paraît plausible; ce vapeur aurait dû arriver il y a deux jours.

Tokio, 18 juillet. — Dimanche matin, à 3 heures, deux divisions russes, sous les ordres du général Keller ont profité du brouillard pour attaquer les positions japonaises de Mo-Tien-Ling. Le général Kuroki annonce que les Russes ont attaqué avec un grand acharnement toutes les positions japonaises de Mo-Tien-Ling et du voisinage. Il ajoute que les Japonais ont fait une résistance opiniâtre et ont repoussé les Russes qu'ils ont poursuivis sur une distance considérable dans la direction de l'ouest. Le général Kuroki fait l'éloge de la bravoure de ses hommes.

Saint-Petersbourg, 18 juillet. — Un télégramme de Moukden, 15 juillet, dit que les nouvelles de source japonaise confirment que le 10 juillet les Japonais firent assaut de Port-Arthur, qu'ils eurent quelques succès puis furent repoussés avec d'énormes pertes.

Saint-Petersbourg, 18 juillet. — Le général Kouroupatkine télégraphie qu'un grand combat eut lieu le 17 juillet dans la région de Yanzelin entre la colonne du général Keller et les Japonais. Les Russes attaquent, mais devant les forces supérieures, écrasantes, ils se retirèrent et furent alors attaqués par les Japonais et soutinrent la lutte quinze heures au cours de laquelle ils perdirent plus de 4.000 hommes.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures matin.

La République Française. — M. Lataste. M. Mascaraud a la tête du président du Conseil d'une main rude. A force de s'entendre louer par tous les bénéficiaires de sa belle entreprise d'assistance en faveur des candidats déshérités; M. Mascaraud a fini par se prendre au sérieux; il a un peu perdu la tête sous le poids des innombrables dignités dont on l'a inondé; il croit dur comme un roc à la grandeur de sa mission.

Je vous le dis M. Combes a toutes les chances; la France était sur le point de s'indigner et les ministères prêts à se fâcher, voici que le gros Mascaraud entre en scène et déchaîne un rire irrésistible. La tragédie s'accompagne d'un intermède comique.

AVIS DE DÉCÈS

Les amis et connaissances des familles Dégigny, carrossier et Jarrige-Coste sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles de

Madame veuve ROBERJOT en premières noces veuve DÉGIGNY née Marguerite CHALEYSSIN décédée à Rillieux (Ain), le 17 juillet 1904, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise, qui auront lieu mardi 19 juillet, à 10 heures précises.

Le convoi partira de l'église Saint-Pothin où le corps est déposé, pour se rendre au cimetière de la Guillotière. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

AVIS DE MESSE

Madame Eugène VIGNON, Madame et Monsieur Paul et Robert VIGNON; les familles Danto, Choquet, Vignon, Perrot, Rogeat et Lorin, rappellent à votre pieux souvenir

Monsieur Eugène VIGNON et vous prient de vouloir bien assister à l'une des messes qui se diront pour le repos de son âme, le mercredi 20 juillet, en l'église de l'Immaculée Conception. La famille assistera à la messe de 10 heures. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

SPECTACLES ET CONCERTS

CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir, à 8 heures, concert varié. A 9 heures 1/4, Rien ne va plus, revue locale de MM. Talmat et Talmat. Gros succès. Dimanches et fêtes, matinée à deux heures.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

MOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire. 90 régiment d'infanterie. — Programme: Allegro militaire, X... — Ray Blas, Mendelssohn. — Lilla Roulet, F. David. — Marche indienne, Meyerbeer. — Marie et Pinson, Reynaud.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Bond types (Consolidated, Italian, etc.) and their respective values in London, 18 July.

L'EMPEREUR DU MAROC EN FRANCE

Paris, 18 juillet. — Le Courrier du Soir dit qu'il est sérieusement question d'un voyage imminent de l'empereur du Maroc en France qui coïnciderait avec les premières négociations en vue de la pénétration pacifique du Maroc.

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Tarbes, 18 juillet. — M. Dupuy-Lacave, conseiller général du canton de Pouy-Astruc, maire de Cabanac, vient, avec son conseil municipal, d'adresser sa démission au préfet, à la suite de la notification faite à la supérieure du couvent de Cabanac de l'arrêté ministériel ordonnant la fermeture dudit établissement.

LA TRAITE DES BLANCHES

Cherbourg, 18 juillet. — La police a arrêté quatre jeunes filles, trois Françaises, une Allemande, et deux individus qui les avaient embauchées pour le compte de la traite des blanches, au moment où ils étaient embarqués sur un bateau à destination des Etats-Unis.

GRAVES INCIDENTS A CLUSES

Trois ouvriers tués. — Une usine incendiée.

Cluses, 18 juillet. — Cette après-midi, la grève des horlogers de Cluses (Haute-Savoie) qui dure depuis plus d'un mois et qui était sur le point de prendre fin à la suite d'un arrangement a été marquée par des incidents très graves.

Le maire de Cluses avait autorisé les ouvriers à faire un cortège à travers les rues. En passant devant l'usine Crottey, des coups de fusils chargés de chevrotines furent tirés contre les ouvriers, à ce moment un nombre d'une centaine.

Trois ouvriers furent tués, une quinzaine blessés dont plusieurs grièvement.

Immédiatement les ouvriers lancèrent des pierres contre l'usine et y mirent le feu.

La population se montre très surexcitée, à la suite de contacts attribués aux fils du propriétaire de l'usine.

Le préfet, le député M. Chaumet, ancien ministre, et le parquet de Bonneville sont sur les lieux. Une instruction est ouverte.

Cent hommes de troupes et 30 gendarmes sont à Cluse depuis un mois; 250 hommes d'infanterie et un escadron de dragons, réquisitionnés par le préfet, viennent d'arriver. Il n'a pas encore été possible de calmer l'agitation qui est énorme. On redoute vivement les conséquences de ces graves incidents.

LA CATASTROPHE DE BOZEL

Bozel, 18 juillet. — Les funérailles de quatre victimes ont eu lieu à 5 h. Y assistaient le préfet de la Savoie, le sous-préfet de Moûtiers, le procureur de la République, le juge d'instruction, M. Jorjot, conseiller général, le maire de Bozel, de nombreux officiers et une foule considérable.

On évalue à 30.000 mètres cubes le volume de l'éboulement; comme le temps s'assombrit et qu'un nouvel orage semble se préparer les habitants sont de nouveau en toute hâte car plusieurs maisons menacent encore de s'écrouler.

LES GREVES DE MARSEILLE

Marseille, 18 juillet. — Le conflit qui existait entre MM. Estier frères, accablés des Messageries Maritimes et les dockers est terminée à la suite d'une entrevue entre M. Henri Estier, membre de la Chambre de commerce et les délégués des chantiers des Messageries. La plupart des revendications des dockers ont été acceptées par M. Estier; les anciens seront réintégrés. A la suite de cette importante décision, le travail sera repris demain matin aux Messageries.

De leur côté, les officiers de la marine marchande, ont tenu, cet après-midi, une réunion à la suite de laquelle l'ordre du jour suivant fut voté: « L'assemblée générale déclare que le réarmement des officiers des Messageries Maritimes ayant eu lieu et des garanties suffisantes ayant été données par qui de droit, il n'y a pas lieu de procéder à un débarquement général des états-majors du port de Marseille et en se séparant, les états-majors déclarent que le cas échéant, ils sauront affirmer à nouveau la même solidarité.

Comme conséquence, tous les navires des Messageries partiront demain matin et les services postaux s'effectueront comme par le passé.

LES GREVES D'AGDE

Agde, 18 juillet. — Ce soir les 345 ouvriers des usines Martignier se sont mis en grève. Ils réclament 4 francs pour la journée de 10 heures et la reconnaissance du syndicat international que le patron refuse de reconnaître. Les chefs ouvriers et surveillants de nuit font cause commune avec les ouvriers; 800 travailleurs de terre ont déclaré qu'ils marcheraient avec le syndicat si on ne leur fait pas droit aux revendications.

Publications de mariages: Antoine Bland et Marie Gaillet. — Ernest Blanchard et Marie Fauré. — Marcel Gallet et Marie Raclat. — Laurent Larrivière et Louise Barthelemy. — Jean Mandegout et Dorothée Brendenbach. — Paul Portet et Antoinette Berthel. — Esprit de la pharmacie. — Un nommé Argoud, rue Paul-Bert, 243, qui, depuis quelques temps exerçait illégalement la vente de produits pharmaceutiques, s'est vu dresser procès-verbal, hier, par M. Gerard, commissaire de police de Villeurbanne. L'officine a été, en outre fermée.

Vol. — Un nommé Bergeron, 25 ans, rue des Marronniers, a été arrêté pour vol et pour insultes envers un agent de la force publique. Il a été écroué au Palais.

Naissances: Suzanne Marie Dubois, Gabrielle Berthelot, Léon Fellerin, Marie Grandjean, Féliçon Chabert, Antoine Vachon-Sourget, Germaine-Jeanne Troffler.

Décès: Jeanne Courat, 1 an; Louis Berger, 35 ans; Piérone Besson, épouse Garin, 35 ans; Marcel Sadrax, 47 mois; Paul-Auguste Toumelet, 20 ans.

Mariages: Gabriel Gruffat et Philomène Tomolillo; Jean Marchal et Clémence Bernard.

Publication de mariage: Néant. — Travaux. — Un portemanteau contenant une petite somme a été trouvé dimanche dernier, au café Charavay, grande rue d'Oullins, 139. Le réclamant a été M. J. M. Truchon, âgé de 33 ans, typographe, demeurant quai Jean-Jacques Rousseau, 19, à la Mulatière, s'est vu accidentellement, samedi, 16 courant, à 9 heures du soir, en se baignant dans la Saône, en face de son domicile.

Le corps du malheureux a été retrouvé hier matin, lundi, à 11 h. 3/4, par M. Givre, cantonnier, rue St-Georges, à Lyon, à l'endroit où il s'était noyé.

Deceur était marié, il laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

NEUVILLE-SUR-SAONE. — Comité républicain progressiste. — Samedi soir, une réunion a eu lieu en vue de la formation d'un comité républicain progressiste.

Il est nommé membres du bureau: M. J. Morel, président; M. M. Déparé, vice-président; M. J. Vincent, trésorier; M. P. Dupont, secrétaire. — Conseillers: MM. E. Campan, L. Buvat, J.-B. Martin, Cl. Dérand, N. Suchet.

TRIBUNES POLITIQUES

Comité Républicain Plébiscitaire. — Réunion des membres du bureau ce soir à 8 heures 1/2 café Suc, 8, rue du Pélatre. La commission de la sortie est priée d'assister à cette réunion.

Parti national antijuif. — Ce soir, à 8 h. 1/2, à l'école St-Nicolas, rue St-Nicolas. Présence absolument urgente.

Le camarade Mauranne est instamment prié d'y assister, ainsi que le camarade Grevaud.

Courrier des Sports

F. C. L. S. E. Ce soir mardi, à 8 h. 1/2, réunion extraordinaire: Dernières décisions à prendre pour la course du 31 juillet. Incidents du 19 juillet au vélodrome Tête-d'Or. Championnat de France.

Présence obligatoire pour les présidents et délégués des sociétés. Course du 31 à Gonas.

Concert de l'Horloge. — Ce soir, quarante-neuvième représentation de Rien ne va plus. Demain, représentation extraordinaire de grand gala, à l'occasion de la cinquantième. Jeudi, concert au théâtre de la Ville et de la soirée. Vendredi, renouvellement complet de toute la troupe, avec Mlle de Meyer et de Sivy, dans leur revue Ça te la coupe... ne peut retentir ses places pour ces représentations.

Pèlerinage à Ars. — Le dimanche 24 juillet 1904, à l'occasion de la prochaine béatification du vénérable curé d'Ars, leur frère en Saint-François, les Terriens de la région lyonnaise se réuniront sur son tombeau. Ils font un appel chaleureux à toutes les fraternités et aux personnes désireuses de connaître le T. O. et de s'y adonner.

Départ de Lyon par le bateau à vapeur « Le Parisien » (quai Saint-Antoine), à 4 heures précises du matin. Arrivée à Trévoix à 7 h. et à Ars à 8 h. Messes à 6 h. 1/2 et 9 h. Retour en commun à midi. Départ à 21 heures. Passé ce délai, on ne s'adresse qu'à l'agence Lubin.

Prix du voyage aller et retour, 2 fr. Prix du repas de midi, 1 fr. On trouve des billets à l'agence Lubin, rue de l'Hôtel-de-Ville 101, et aux Librairies du Sacré-Cœur, rue Saint-Dominique 15; Saint-Augustin, rue d'Algerie 20; Marmy, place Saint-Pothin, 7, jusqu'au 21 juillet seulement. Passé ce délai, on ne s'adresse qu'à l'agence Lubin.

COURS DU HAVRE

Table with 4 columns: CLOT, PRÉC., OUVRETURE, CLOTURE. Rows for various commodities like Colons, Laines, Calmes, etc.

CONDITION DES SOIRS DE LYON

Table with 2 columns: Nombre, SOIRS. Rows for various districts like France, Espagne, Portugal, etc.

Ballots passés: 410grain, 4; 114gram, 1; 113grég., 1; 55divers, 1; 138, 5.

En Passant...

Le charmant volume de notre collaborateur Léon Bordo obtient un vrai succès auprès des amateurs d'ouvrages folies et simples.

Ce petit livre, vêtu de rose, plaît surtout par sa philosophie souriante, mélancolique parfois, amère parfois.

Nos lecteurs peuvent se procurer En Passant... dans nos bureaux, au prix de deux francs. On peut également se le procurer par correspondance.

Centenaire de George Sand. — Le Comité lyonnais qui s'est formé en vue de commémorer à Lyon, comme il l'a été à Paris et à La Châtre, le centenaire de George Sand, comité dont nous avons annoncé la composition, a décidé qu'en raison des vacances qui dispersent le personnel universitaire, et de la température anormale que nous subissons, la cérémonie projetée était renvoyée à la saison d'automne.

Disons, à ce propos, que M. Compayré, recteur de l'Université lyonnaise, a bien voulu accepter la présidence de cette soirée dont le caractère purement littéraire promet d'être des plus intéressants.

En attendant, le comité d'organisation a tenu à s'associer aux fêtes de La Châtre et de Nohant en adressant à M. Marcel Prévost, président du comité et à M. le maire de La Châtre, une adresse collective réunissant les noms de tous ses membres.

Les Baccalauréats. — Faculté des sciences. — Sont reçus (2e partie, modernes, lettres-mathématiques): M. M. Doufresne, Fayet (a. b.), Girard (a. b.), Guérrel (a. b.), Guignard (a. b.), Berger Jean, Biollay, Favre Gaston, Favre Romage, Gauthier Louis, Giacinto, Rafinlet, Verrier, M. M. Truchon (lrs b.), Lagrost (bien) Morel Henri (a. b.), Viennot (a. b.), Mahant, Moulinier, Perrin, Ponsot, Rousset, Walraud.

Mort de Jehan Sarrazin. — Nous apprenons la mort survenue dimanche soir à l'hospice Sainte Eugénie, à Saint-Genis-Laval, du poète Jehan Sarrazin, universellement connu des Lyonnais. Jehan Sarrazin, qui avait implanté à Montmartré la vigne des olives, et qui, comme son père, se livrait séance tenante à la confection d'un quatuor ou d'une polka dans la circonstance, tout en vendant le fruit de la Provence, souffrait depuis longtemps d'un mal qui ne pardonne pas. Il avait exaucé son désir de venir se faire soigner auprès de son père; mais, la maladie empirant, Jehan Sarrazin dut entrer à l'hôtel-Dieu. Il était depuis deux jours à Sainte-Eugénie, lorsque la mort est venue le frapper.

Ses obsèques auront lieu demain mardi, à 4 heures, en l'église Saint-François, (l'ou le corps sera dirigé à Loyasse. Il ne sera passé qu'une lettre de faire-part.

Nous présentons à la veuve et au fils du défunt, ainsi qu'à son estimé père et à toute sa famille, l'hommage de nos sincères condoléances.

Nos tramways. — Par suite des travaux en cours pour la suppression des passages à niveau, le public est informé que pendant les journées de mardi 19 et mercredi 20 juillet, le parcours des voitures de la ligne gare Saint-Paul-Monplaisir se fera par le boulevard des Hirondelles et la grande rue de Monplaisir au lieu de se faire par le cours Gambetta prolongé.

Fendant les chaleurs. — Ph<sup>o</sup> du Saône. — Médicaments toniques, hygiéniques, analgésiques. — Boissons rafraîchissantes. — Sels digestifs et gazeux. — Préparations antiseptiques, désinfectantes et anti-épidémiques...

QUINA CHABLY

Faits Divers

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, quai St-Vincent, 21, dans les entrepôts de variés de MM. Perron frères. Le feu, qui avait pris naissance dans un tas de papiers, fut éteint par les pompiers du poste de l'hôtel de Ville.

Les dégâts sont peu importants.

Cadavre retiré de la Saône. — Un maître de plume, M. Keyne, a retiré hier matin à 6 h., en face du quai Japy, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 35 à 40 ans, et ayant séjourné quelques jours dans l'eau.

Le corps a été transporté à la Morgue. Voici son signalement: forte corpulence, vêtu d'un complet en drap gris bleu, chemise blanche, cravate noire, souliers à lacets, forte monnaie rousse.

Victimes de la chaleur. — Hier matin à trois heures, Martin, âgé de quarante-neuf ans, manoeuvre, a été trouvé malade de la chaleur dans les terrains vagues près le cours Lafayette, à une voiture d'ambulance l'a conduit à l'hôtel-Dieu.

Un inconnu frappé d'insolation, ce matin, rue des Trois-Pierres, a été transporté à l'hôtel-Dieu.

Également dans la matinée, M. Fontaville, 25 ans, peintre, sans domicile, tombé d'insolation, avenue des Ponts, a été admis à l'hôtel-Dieu.

M. Alexis Béguin, sans domicile, tombé d'insolation, rue d'Aguessseau, a été transporté à l'hôtel-Dieu.

M. Tissot, chimiste, rue du Jardin-des-Plantes, 1, frappé d'insolation, rue d'Algerie, a été transporté à son domicile.

Un homme âgé de soixante-dix ans, sans profession ni domicile, tombé d'insolation, hier soir, à sept heures, rue des Remparts-d'Alain, a été transporté à l'hôtel-Dieu.

M. Dhers, âgé de quarante-sept ans, employé sans domicile, frappé d'insolation, place Bellecour, a été transporté à l'hôtel-Dieu.

Graves brûlures. — Hier à 8 heures du soir Mire Raymond, ménagère, rue Sébastopol 92, en allant un réchaud a été grièvement brûlée.

Un voisin, M. Mary, même adresse, qui s'était précipité à son secours, fut horriblement brûlé aux mains; au bas ventre et aux jambes.

Il fut admis après avoir reçu des soins à la pharmacie Boudru, rue Paul-Bert 220, à été transporté à l'hôtel-Dieu, où elle a été admise d'urgence.

Mort d'insolation. — M. Massot, demeurant 4, rue de la Vieille, a été frappé d'insolation en jouant aux boules avec quelques amis.

Il est mort aussitôt à son domicile. Le pauvre homme est mort peu d'instants après.

L'opération. — Dans la journée d'hier les agents de M. Briotet ont procédé aux arrestations suivantes: Joseph N..., 34 ans, mécanicien, recherché pour vol de cuivre et robinets, avenue Félix-Faure.

Louise D..., tisseuse, qui, le 4 de ce mois, avait pénétré chez un propriétaire de Perrache et lui avait soustrait une somme de 490 francs; Marie L..., 21 ans, et Elisabeth P..., 19 ans, femmes galantes, au domicile desquelles les agents ont saisi de nombreuses pièces de toile, de tissus divers que leur avaient remises trois individus écroués pour escroqueries, les nommés D..., P..., et S..., en se faisant livrer un certain nombre de marchandises à l'aide de fausses lettres de commande au nom d'honorables négociants de Lyon.

Coup de couteau. — A la suite d'une discussion avec un sieur P..., M. Benoit Ratignier, bonnetier, rue de la Vierge, a été frappé par son interlocuteur d'un coup de couteau dans le dos transporté aussitôt à son domicile, le pharmacien voisin, où des soins dans une pharmacie voisine, le blessé a été conduit à l'hôtel-Dieu.

VILLEURBANNE. — Etat civil de la semaine. — Naissances: Jean Dubois, André Roche, Jeanne Morin, Claudine Veyre, Augustine Charvoit, Geneviève Fenard, Ambroise Marvillon, Collette Jullieron.

Décès: Denis Larchier, 8 mois. — Marius Ollé, 2 mois. — François Mousniat, 3 mois. — Marie Pradel, épouse Barley, 53 ans. — Maria Bianchi, 4 mois. — Auguste Dupont, 9 mois.

Transporte aussitôt à son domicile, le pharmacien voisin, où des soins dans une pharmacie voisine, le blessé a été conduit à l'hôtel-Dieu.

VILLEURBANNE. — Etat civil de la semaine. — Naissances: Jean Dubois, André Roche, Jeanne Morin, Claudine Veyre, Augustine Charvoit, Geneviève Fenard, Ambroise Marvillon, Collette Jullieron.

Décès: Denis Larchier, 8 mois. — Marius Ollé, 2 mois. — François Mousniat, 3 mois. — Marie Pradel, épouse Barley, 53 ans. — Maria Bianchi, 4 mois. — Auguste Dupont, 9 mois.

Transporte aussitôt à son domicile, le pharmacien voisin, où des soins dans une pharmacie voisine, le blessé a été conduit à l'hôtel-Dieu.

VILLEURBANNE. — Etat civil de la semaine. — Naissances: Jean Dubois, André Roche, Jeanne Morin, Claudine Veyre, Augustine Charvoit, Geneviève Fenard, Ambroise Marvillon, Collette Jullieron.

directeur de la Martinière, si aimable, comme toujours pour la presse. Au dessert, M. Coehendy porte le toast loyal au chef de l'Etat; puis aux bienfaiteurs de Péole, depuis le major Martin jusqu'à Mlle de Cazieux; à ses hôtes. Il lève enfin son verre à la prospérité et à l'avenir des deux Martinières.

M. Alapetite, avec beaucoup d'esprit, excuse de parler et rappelle le mot de Jules Simon: « Je donne la parole à M. le censeur pour la lecture du palmarès. » Puis il félicite les professeurs, le personnel, et se déclare heureux de la place qu'on donne aujourd'hui dans les programmes à l'enseignement ménager.

M. de Lantessan, lourd et pousif, se croit autorisé à s'adresser ses propres éloges et jette sur l'assistance l'ennui le plus soporifique, que M. Godart a beaucoup de peine à dissiper en excusant le maître surmené — le povero! — et vraiment condamné au repos.

Enfin M. Lang nous fait partir ce feu d'artifice ordinaire où les pièces ne raient jamais et que la maison Ruggieri a tant de fois pris pour modèle. Ce sont des compliments charnants qui demanderaient peut-être à être « ménagés ». Chacun y passe, même « les gros légumes », et c'est ainsi qu'il arrive à féliciter « la Martin » de ses méthodes et de l'esprit pratique inculqué à ses élèves. Il lève son verre à l'École, la gloire de Lyon, aux amis de la Martinière.

Ainsi s'achève cette charmante soirée que chaque année notre école nous fait espérer et nous offre avec tant d'amabilité.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Classe de déclamation. Éèves femmes. — 1er prix, Mlle Grandjean; 2e accessit, Mlle Poucet.

1er accessit, M. Bouquet; 2e accessit, M. Savy; rappel de 1er accessit, M. Pollaud; rappel de 2e accessit, M. Lorkain.

L'annonce de ces récompenses a causé des déceptions parmi les candidats dont plusieurs attendaient les lauriers.

Hélas! beaucoup d'entre eux feraient mieux de renoncer à une carrière pleine de déboires même pour ceux qui sont bien doués et j'ai vainement cherché à découvrir chez ces élèves du Conservatoire un comédien. Aucun d'eux ne possède le je ne sais quoi qui même chez un débutant inexpérimenté dénote un tempérament d'artiste. Puissent-ils ne pas grossir les rangs de ces malheureux qui végètent toute une vie pour finir à l'hôpital.

An jury: M. M. Savard, Ballesterger, Gaillet, Cresson, Herriot, docteur Rivière, Roux et Laurent Chat, le conseiller universel.

Noyades dans le Rhône

&lt;

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and related financial data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including mentions of the Rio-Tinto and other companies.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information and reports, including details about company performances and market trends.

Recettes de la période correspondante de l'exercice 1903

Table showing financial receipts and income for various periods and companies.

Advertisement for 'BON DU TRÉSOR RUSSE 5%' and 'Migraines, Névralgies' with details on the product and its benefits.

Advertisement for 'H. BAUCHE & CIE' featuring 'INCROCHETABILITE' and 'INCOMBUSTIBILITE ABSOLUES'.

Advertisement for 'D'IMMEUBLES' and 'ABONNEMENTS' with details on real estate and subscriptions.

Advertisement for 'ALBERTIN & CIE Pâtes Alimentaires EXTRA' and 'BULLETIN D'ABONNEMENT'.

Large advertisement for 'FERNET-BRANCA' featuring the brand name and 'des FRATELLI-BRANCA DE MILAN'.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES' and 'OFFRES D'EMPLOIS'.

Advertisement for 'DEMANDES D'EMPLOIS' and 'MARIAGES'.

Advertisement for 'VENTES & ACHATS DE FONDS DE COMMERCE, IMMEUBLES'.

Advertisement for 'SPORT' and 'LOCATIONS'.

Advertisement for 'RENSEIGNEMENTS UTILES' and 'AVIS DIVERS'.

Advertisement for 'CORRESPONDANCE PERSONNELLE' and 'AVIS'.

Advertisement for 'ROGER-LA-MONTE' featuring the name and author 'Jules MARY'.

Textual content for the 'ROGER-LA-MONTE' advertisement, including a description of the work.

Textual content for the 'ROGER-LA-MONTE' advertisement, including a description of the work.

Textual content for the 'ROGER-LA-MONTE' advertisement, including a description of the work.

Textual content for the 'ROGER-LA-MONTE' advertisement, including a description of the work.

Textual content for the 'ROGER-LA-MONTE' advertisement, including a description of the work.